

Formation réduite : sécurité pour les exploitants de lieux de spectacles

Formez vous à la sécurité des spectacles pour les établissements de 5e cat. de type L, N, O



Prérequis

Etre scripteur et lecteur.

Etre familier avec le code du travail et
le langage juridique



Lieu

Wimereux



Durée

14 heures / 2 jours

Public

La formation s'adresse à toute personne sollicitant le «Certificat sécurité des spectacles» dans le cadre de déclaration d'entrepreneur de spectacles vivants valant licence, exploitant de lieux de spectacles pour les ERP de 5ème catégorie et de types L, N et O, ainsi que toute autre personne intéressée souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Les types d'Établissements Recevant du Public / ERP visés :
L : Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple
N : Restaurants et débits de boissons
O : Hôtels et pensions de famille

Objectifs

Permettre aux personnes ayant suivi la formation d'obtenir auprès de la DRAC le récépissé de déclaration d'activité d'entrepreneur de spectacles (1ère cat.)

Objectifs opérationnels : A l'issue de la formation, le stagiaire est capable d'identifier, prévenir et gérer les risques inhérents à la nature et à l'activité des lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques

Méthode

Apports théoriques, mises en situations et cas pratiques.
Ateliers en petits groupes
Nombreuses études de cas

Contenu

- Cadre juridique général
- Champs de responsabilités
- Réglementation incendie des ERP
- Règles de droit du travail en matière de sécurité du travail
- Evaluation sommative

Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques sous forme de cours, d'ateliers.
Pédagogie active.

Validation par contrôle de connaissances conditionnée par la présence du stagiaire pendant la totalité de la formation.

Évaluation sommative sous forme de Questionnaire à Choix Multiple (80% de bonnes réponses requis)

Formateur

Un responsable de sécurité SSIAP 3
Un responsable services techniques
Un consultant en droit social

cpnef:sv
COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT

SBO Formation est habilité par la CPNEF : SV.

Nombre de participants : 12 maximum
Tarif : nous consulter

Vous avez un projet de formation et désirez connaître les solutions de financement qui s'offrent à vous ?

Nous sommes à votre écoute pour vous mettre en relation avec les services compétents, en fonction de votre profil.

Que vous soyez intermittent, demandeur d'emploi, salarié, indépendant, une solution de financement est possible : **contactez nous au 03 21 31 28 52 pour en discuter avec notre équipe !**